

N° INSEE : 32411	MAIRIE DE SANSAN	Exercice 2026
------------------	------------------	---------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N° 2026-04-04**

Envoyé en préfecture le 20/04/2026

Reçu en préfecture le 20/04/2026

Publié le 20/04/2026

ID : 032-213204118-20260414-D_20260404-DE

Date de convocation :	VOTES	
Nombre de membres en exercice :	11	Pour : 9
Nombre de membres présents :	9	Contre : 0
Nombre de suffrages exprimés :	9	Abstention : 0

Le quatorze avril 2026, Le Conseil Municipal de SANSAN, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de : M. SONILHAC Jacques, Maire.

Présents : ADDA Patrick, ADREY Nathalie, CLEMENTE Stéphanie, DE LEEUW Pascale, DUPUY Jérôme, ETIENNE Loïc, KOTARBA Aurélie, ROY Agathe, SONILHAC Jacques

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations : néant

Excusés : FLOURETTE Jean-Marc, SABATHIER Romain

Secrétaire de séance élue : Nathalie ADREY

Objet : Vote des taux des taxes directes locales pour 2026

Conformément à l'article 1639 A du CGI, les collectivités locales font connaître aux services fiscaux, par l'intermédiaire des services préfectoraux, les décisions relatives aux taux des impositions directes et produits de fiscalité perçus à leur profit.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de maintenir les taux de 2026 comme suit :

TH : 10.48 %

TFB : 55.24 %

TFPNB : 85.52 %

Ainsi délibéré les : jour, mois et an susdit.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Jacques SONILHAC

